

MÉMO MALIN

Faciliter l'entrée dans mon logement



Afin de faciliter l'entrée dans votre nouveau logement, vous pouvez disposer de plusieurs aides publiques. En cas de difficultés financières, une conseillère sociale de Paris Habitat peut vous conseiller et vous accompagner dans les démarches.



Ce que je dois savoir

- Il existe de nombreuses aides liées à l'entrée dans un nouveau logement mais il n'est pas toujours facile de s'y retrouver !
- Les aides sont soumises à des conditions liées aux ressources et à la composition familiale.
- Pour vous aider à constituer votre dossier, voici la liste des principales aides que vous pouvez demander.

Ce que je peux faire

FINANCER VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE OU VOTRE PREMIER LOYER

- Les salariés, peuvent bénéficier de l'avance Locapass, un prêt gratuit, pour leur dépôt de garantie.
- Pour les non-salariés (personne au chômage, ou retraitée), le Fonds de Solidarité pour le Logement/ l'Habitat (FSL/FSH) peut servir à financer le dépôt de garantie et verser une aide à la prise en charge du premier mois de loyer.



DES AIDES POUR VOUS INSTALLER : L'ASSURANCE HABITATION, L'OUVERTURE DES COMPTEURS D'EAU, D'ÉLECTRICITÉ...

- Soit le Fonds de Solidarité pour le Logement/ l'Habitat vous finance une prise en charge sous forme de prêt sans intérêt ou de subvention.
- Soit la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) vous accorde une aide pour ces frais d'installation.

DES AIDES POUR PAYER VOTRE LOYER

- Il existe des aides personnalisées au logement (AL ou APL) qui vous permettent de réduire le montant de votre loyer. Leur versement est mensuel et se fait directement auprès de Paris Habitat.

DES AIDES POUR DÉMÉNAGER

- À la naissance de votre 3^e enfant, vous pouvez bénéficier d'une prime pour votre déménagement.
- Si vous êtes salarié, et que votre déménagement fait suite à une embauche ou à une mutation professionnelle vous pouvez solliciter le Mobilipass pour payer les frais liés au déménagement.



Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



À qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre gardien ou votre agence.

Paris Habitat
21 bis, rue Claude-Bernard
75005 Paris
01 71 37 00 00
www.parishabitat.fr

